



3

CHANTIER OPERATIONS

Filière Travaux 1/3

4 FONCTIONS

Electriciens

Tertiaire

Industrie

Logement

Nucléaire

ELECTRICIENS (F/H)

Tertiaire - Logement - Industrie - Nucléaire

Définition de fonction



Mission

Il réalise tout ou partie des prestations de distribution, de pose et de raccordement d'équipements électriques. Son domaine d'activité peut être le courant fort, le courant faible ou la haute tension. Il/Elle est, le plus souvent intégré au sein d'une équipe et rend compte à un chef d'équipe ou à un chef de chantier. Homme ou femme de terrain il/elle exécute son travail dans les règles de l'art.

Prérequis d'accès à l'emploi

- Connaissance du secteur adressé

Activités principales

- Comprend et respecte scrupuleusement les règles, procédures, normes et consignes de sécurité.
- Selon sa formation et son expérience, sait lire des plans et schémas plus ou moins complexes.
- Selon son expérience, peut travailler à partir de consignes précises ou suivant des directives générales.
- Prend en compte l'environnement dans lequel il doit accomplir ses missions.
- Procède à l'installation des équipements et des réseaux électriques
- Remonte les informations techniques et dysfonctionnements au chef d'équipe ou responsable de chantier et l'interroge en cas de doute.
- Gère l'outillage et le matériel qui lui est confié et le conserve en bon état.
- Accomplit occasionnellement certaines tâches administratives : contrôle des bons de livraison, fiches d'écart/anomalies, relevés d'heures.

Connaissances requises

- Electricité

Formations et certifications

- CAP en électricité
- BEP en électricité
- Bac Pro en électricité

Activités spécifiques

Voir pages suivantes les spécificités des différents secteurs d'activités

- Tertiaire
- Logement
- Industrie
- Nucléaire

Positionnement :

L'électricien est qualifié **d'électricien confirmé** lorsque les compétences acquises correspondent aux niveaux attendus tant sur le plan des compétences socles que des compétences métiers.

L'électricien est qualifié **d'électricien référent** lorsque l'ensemble des compétences acquises vont au-delà des niveaux attendus.

Définition des compétences « Socle »

COMPETENCES SOCLE	Niveau attendu	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Respect des consignes de sécurité Appropriation de la sécurité *	● ● ●	Suit les consignes de sécurité et le code de prévention SPIE, remonte les situations à risque et porte en toute circonstance les équipements de protection individuels requis.	Contribue au respect des consignes de sécurité de son équipe.	Exemplaire, force de proposition pour améliorer les règles de sécurité. Est en capacité d'animer des causeries, de former et de transférer son savoir.
Sens du service et de la communication	● ● ○	Est à l'écoute de son interlocuteur. Véhicule une image positive de l'entreprise.	Adapte son comportement et son attitude en fonction de l'interlocuteur pour développer la qualité des échanges.	Capable de remonter des informations clés pour l'activité (commerciales, bonnes pratiques...). Porte, communique et défend les valeurs de l'entreprise.
Comportement général et savoir-être	● ● ○	Respecte ses interlocuteurs internes et externes, ponctualité. Veille à la propreté de son poste de travail. Entretien sa tenue de travail. Veille à l'entretien et au rangement des matériels, équipements, outils, véhicules et engins mis à disposition.	Engagement, implication et disponibilité forte. Contribue à l'application des attendus pour l'équipe.	Exemplaire, capacités à fédérer l'équipe, capacités à transmettre.
Compréhension et respect des consignes	● ● ●	Ecoute et applique les instructions, procédures (règles de l'art...).	Veille à l'application et au respect des consignes pour lui-même et son environnement.	Est force de proposition auprès de sa hiérarchie.
Expression orale et/ou écrite	● ● ○	Présente à l'écrit ou à l'oral toute information en lien avec son activité.	Présente à l'écrit et à l'oral toute information en lien avec son activité.	Présente à l'écrit et à l'oral des informations de façon logique et argumentées.
Autonomie et organisation	● ● ○	Assure la bonne gestion de sa propre charge de travail en respectant les délais de réalisation.	Est capable de planifier son organisation selon la charge de travail octroyée et s'adapte aux aléas.	Est force de proposition pour améliorer l'organisation et optimiser la production.
Sens du travail bien fait	● ● ○	Apporte sérieux et rigueur dans l'exécution des tâches confiées.	Veille à la qualité des travaux réalisés sur le site et/ou chantier.	Est force de proposition pour l'amélioration de la qualité des travaux réalisés.
Travail en équipe	● ● ○	S'intègre dans l'équipe, respecté par ses homologues.	Bonne intégration dans l'équipe. Capable de partager des informations/bonnes pratiques pour l'atteinte d'un objectif commun.	S'impose naturellement comme leader dans l'équipe de part ses compétences et sa posture.
Capacité d'adaptation	● ● ○	Se conforme aux instructions de sa hiérarchie.	S'adapte en toute circonstance et gère les aléas en autonomie.	Est capable d'anticiper les changements.

* La définition des rôles et responsabilités du code de prévention sécurité s'impose à tous ; voir détail en annexe.



Définition des compétences « Métiers »

- 1**
Préparer
 Effectuer des relevés de mesures
Préparer son chantier (fournitures, prise en charge du matériel et des fournisseurs, lecture et analyse d'un schéma et/ou plan, métrages, relevés de côtes)
 N3 – Effectue en autonomie
- 2**
Perçer
 Creuser
 Fixer
 Installer
Effectuer des percements et reconstitution d'étanchéités particulières (coupe feu, insonorisation). Installer l'appareillage support (goulottes, tubes, chemins)
 N3 - Effectue en autonomie
- 3**
Tirer et raccorder
 des câbles
Procéder à des tirages manuels et mécaniques, des mises à la terre, HT, BT
 N3 - Effectue en autonomie
- 4**
Equiper
Câbler armoires et coffrets
 N3 - Effectue en autonomie
- 5**
Mise en place de gros appareillages
Mettre en place des armoires, groupes électrogènes, batteries, TGBT, Onduleurs
 N2 – Effectue sous contrôle
- 6**
Courant faible
Maîtriser la VDI (Voix Données Images, le contrôle d'accès), la SSI
 N2 - Effectue sous contrôle
- 7**
Tester et mettre en service
Assurer les contrôles et vérifications de mesures
 N2 - Effectue sous contrôle
- 8**
Dépanner
Réaliser les dépannages : diagnostic, changement, démontage, test administrative et financière
 N2 - Effectue sous contrôle

Evolution dans la filière

Vers le management

Chef de chantier

Responsable du bon déroulement des travaux dans le respect de la qualité recherchée et délai de livraison de la préparation à la réception des travaux. Met en œuvre les moyens techniques, humains et matériels

Chef d'équipe

Organise les travaux de sa spécialité et de ceux de son équipe. Réalise les travaux complexes de sa spécialité

Electricien

Exécute des travaux simples à partir de directives simples. Doit être contrôlé dans l'exécution de ses tâches

Vers l'expertise

Technicien de chantier

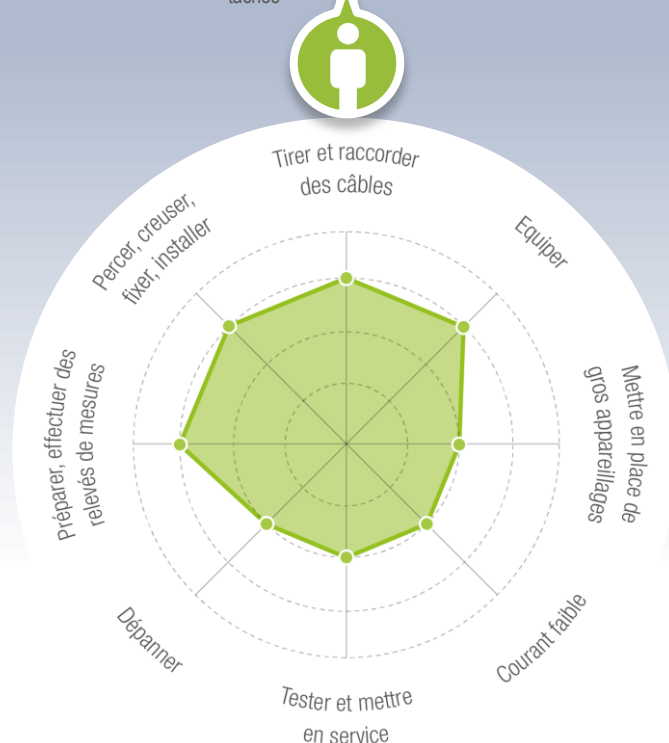
Autonomie et capacité d'analyse. Apporte ses compétences pour optimiser la mise en œuvre des matériels employés. Collabore avec l'équipe chantier. Connaissance des outils de bureautique.

Electricien référent

L'électricien est qualifié d'**électricien référent** lorsque l'ensemble des compétences acquises vont au-delà des niveaux attendus.

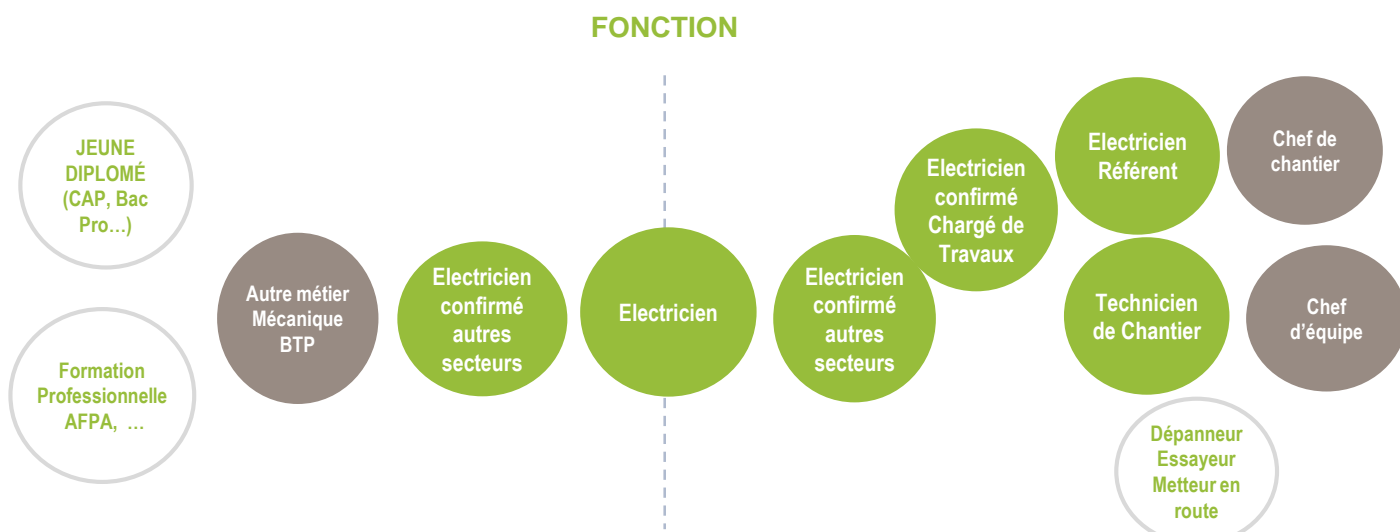
Electricien confirmé

L'électricien est qualifié d'**électricien confirmé** lorsque les compétences acquises correspondent aux niveaux attendus tant sur le plan des compétences sociales que des compétences métiers.

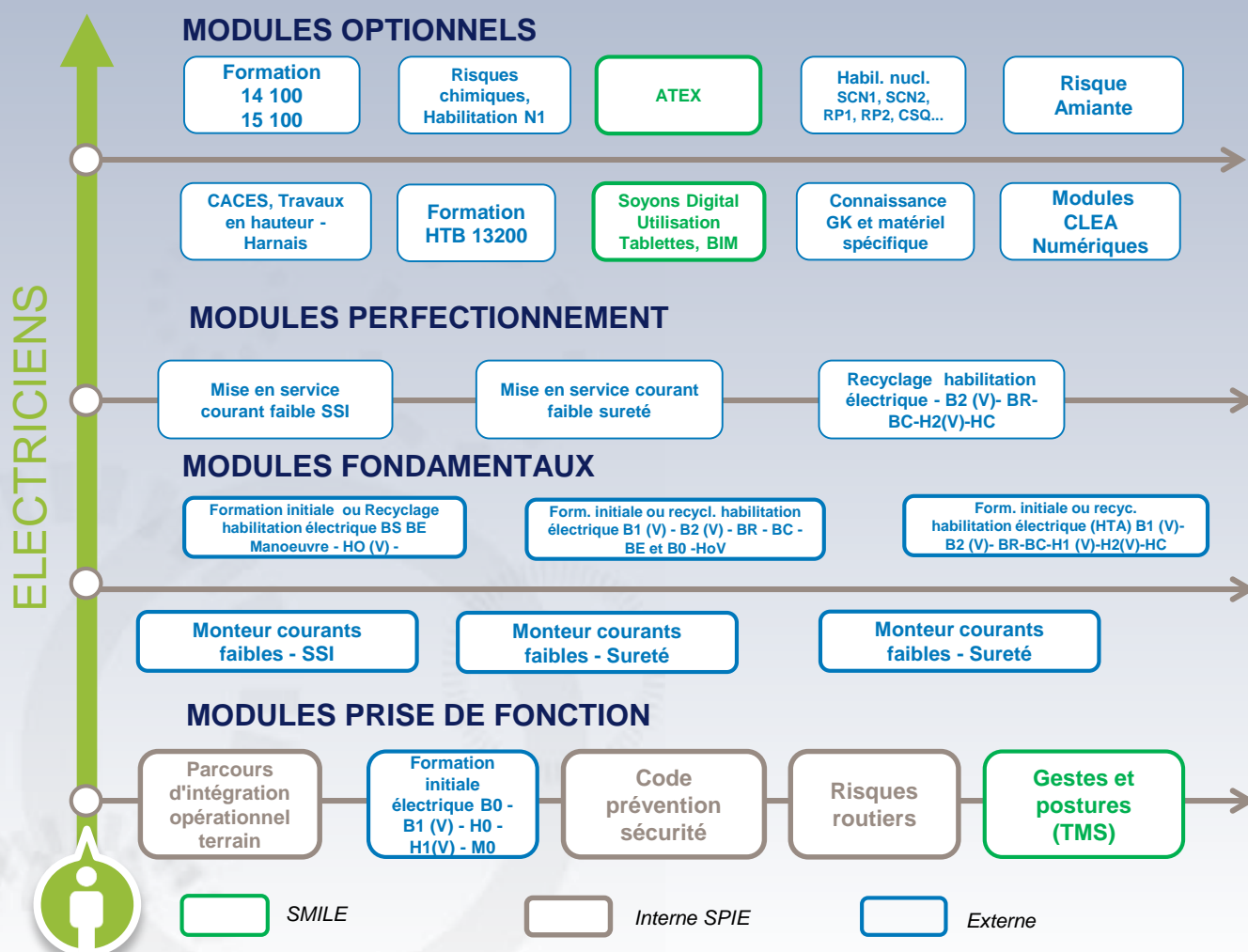


Passerelles vers d'autres fonctions

PROVENANCES POSSIBLES — — — — — → ÉVOLUTIONS ENVISAGEABLES — — — — — →



PARCOURS DE FORMATION



ELECTRICIENS (F/H)

Industriel



Spécificités du Secteur Industriel

Environnement

L'Electricien industriel intervient sur des sites industriels dans différents secteurs d'activité : automobile, agro-alimentaire, énergie, aéronautique, sidérurgie, pharma, pétrochimie, construction navale, ...

Mission

L'Electricien industriel assure l'installation, la surveillance, la maintenance et le dépannage des installations électriques. Il peut intervenir aussi bien sur les infrastructures, les servitudes, le processus ou les machines.

Activités

À partir de schémas électriques ou de plans d'implantation, l'électricien industriel est amené à réaliser des installations électriques neuves, à adapter ou dépanner les installations existantes :

- lecture et modification de plans si nécessaire
- réalisation des cheminements,
- tirage de câbles,
- pose et raccordement de tableaux électriques,
- raccordement de machines,
- pose et raccordement de capteurs et d'instruments,
- pose et raccordement d'équipements électriques,
- localiser un dysfonctionnement,
- contrôle et mise en service des installations.

Compétences requises

De l'installation au dépannage, ses compétences sont à la fois multiples et très précises :

- lire et interpréter les schémas électriques, les plans, les PID,
- réaliser des essais et des mesures,
- appliquer les règles et les procédures de contrôle, de mise en service et d'essai,
- anticiper les risques liés à l'environnement d'intervention,
- respecter les normes et réglementations,
- travailler en équipe (échanges d'informations avec les autres métiers),
- informer le client et/ou l'exploitant.

Formations

Pour intervenir sur des sites industriels :

- Pour les sites Pétro / Chimie / Gaz : Risques Chimiques N1/N2
- ATEX
- CACES
- Habilitation électrique minimum B1